

#Jaipasécole : Trop d'enfants en situation de handicap n'ont pas tout ou partie accès à la scolarisation

Plus de 8 Français sur 10 jugent INACCEPTABLE la scolarisation partielle d'un enfant selon Opinionway, c'est pourtant le quotidien des familles concernées par le handicap : pour la rentrée 2023, 28% d'enfants en situation de handicap ont moins de 6h de classe par semaine, 23% aucune heure¹

A quand le respect des droits des enfants en situation de handicap ?
Quelle situation en Normandie ?

Paris, le 29 août 2023 – Aller à l'école trois heures par semaine, se voir refuser l'accès à la cantine ou activités périscolaires, être scolarisé dans un établissement ou dans une classe non-adaptée à ses besoins par manque de professionnels, être totalement privés d'école... ce sont des réalités, vécues chaque année par les enfants en situation de handicap.

Qu'en pensent les Français ? Accepteraient-ils que leurs enfants soient scolarisés partiellement ou pas du tout scolarisés ? NON, pour une large majorité de Français et de parents, selon un sondage Opinionway révélé pour cette nouvelle rentrée.

Déplorant le manque de données, l'Unapei a relancé l'opération #jaipasécole et a créé en 2022, un indicateur permettant d'avoir des données issues du terrain. Pour cette seconde année, il est triste de constater que les résultats restent les mêmes : les enfants en situation de handicap connaissent une discrimination intolérable.

« Le nouveau ministre de l'Education nationale doit agir et vite. Malheureusement, trop d'enfants en situation de handicap seront encore privés de rentrée, et leurs droits à l'éducation sont bafoués. Il est temps que cela change ! Nous espérons que le dossier du droit à l'éducation pour tous sera – enfin – une priorité de notre société » déclare Luc Gateau, président de l'Unapei.

Résultat d'une étude inédite Opinionway : Et si votre enfant n'avait pas de place à l'école ?

Selon une étude inédite Opinionway pour l'Unapei dévoilée pour cette rentrée scolaire, les Français se montrent inflexibles en ce qui concerne les différentes formes de privations que peut vivre un enfant en situation de handicap dans le milieu scolaire : elles sont inacceptables à leurs yeux.

Amenés à évaluer ces situations – mais sans que soit donnée la précision du handicap – les Français les désapprouvent majoritairement. Dans le détail :

- Les Français jugent inacceptable le fait qu'un enfant n'ait pas accès à l'école car il est inscrit sur une liste d'attente depuis plusieurs années (92% dont 75% pas du tout acceptable).
- Le fait de ne pas être scolarisé du tout est tout autant inacceptable (90%, dont 74% pas du tout acceptable).
- La scolarisation partielle engendre une levée de boucliers à peine plus modérée : 82% ne trouvent pas acceptable qu'un enfant ne soit scolarisé qu'une partie de la semaine et 77% partagent cet avis concernant une scolarisation qui ne se ferait que sur une partie de la journée.

Ces sentiments sont également partagés concernant les enjeux annexes à la scolarisation :

“opinionway”



- La quasi-totalité des Français juge inacceptable qu'un enfant ne dispose pas de matériel pédagogique (90%)
- Qu'il n'ait pas accès aux sorties scolaires (87%), à la cantine (85%) ou au centre de loisirs (81%).
- Mise à part ce dernier point, chaque situation est considérée comme n'étant pas du tout acceptable par une majorité de Français (entre 50% et 61%).

« Autre enseignement de cette étude : 28% des Français ne savent pas que les enfants en situation de handicap sont, encore aujourd'hui, privés de nombreuses activités. Nombre de ces enfants ne sont ainsi pas scolarisés, ou seulement de manière partielle, n'ont pas accès à la cantine de leur école ou encore, aux centres de loisirs auxquels ils pourraient prétendre. Près d'un tiers des Français !!! C'est très révélateur de la connaissance et de l'intégration du handicap dans notre société. En tant qu'association de parents nous nous devons d'être le porte-parole de ces familles et de tout faire pour que ce sujet soit connu de tous et solutionné au plus vite » **explique Luc Gateau, président de l'Unapei.**

Une étude terrain auprès de ses associations pour lever le voile sur une réalité cachée

Invisibles, les enfants en situation de handicap le sont jusque dans les statistiques nationales, et il est aujourd'hui impossible de savoir, sur le plan national, combien d'enfants voient leurs droits à l'Education bafoués.

Pour faire la lumière sur les réalités quotidiennes des enfants, et pour mieux accompagner les familles, l'Unapei avait constitué à la rentrée 2022 un indicateur au sein des associations de son réseau. Et puisque rien n'a évolué en une année, l'Unapei a cette année relancé son étude dans 6 régions de France¹, avec des résultats tout aussi édifiants.

Ainsi en 2023, sur 2103 enfants accompagnés par les associations du réseau en France :

- 23% n'ont aucune heure de scolarisation
- 28% n'ont que 0 à 6h de scolarisation
- 22% n'ont que 6 à 12h de scolarisation
- 27% ont plus de 12h de scolarisation



La scolarisation des enfants en situation de handicap en Normandie, est préoccupante

« Dans notre région comme ailleurs, la rentrée scolaire sera difficile pour de nombreux enfants, et pour leurs familles. Nous avons connaissance de nombreuses situations où les enfants sont sans aucune solution, et beaucoup n'ont qu'une solution inadaptée à leurs capacités, à leurs besoins. Et encore, nous n'avons pas connaissance de tout, les chiffres officiels faisant défaut. Personne n'accepterait ces conditions. Les enfants sont bien forcés de s'y plier. Alors, combien de temps faudra-t-il encore attendre pour que les droits de tous les enfants soient respectés » **s'insurge Patrick Maincent, Président de l'Unapei Normandie**

Dans la région, le constat est amer. Sur un échantillon de 322 enfants accompagnés dans 6 établissements :

- 21,1% n'ont aucune heure de scolarisation
- 40,9% ont 0 à 6h de scolarisation
- 8,4% ont 6 à 12h de scolarisation
- 29,5% ont plus de 12h de scolarisation

¹ Hauts-de-France, Normandie, Pays de la Loire, Grand Est, Bretagne, Auvergne-Rhône-Alpes

« A la rentrée, par manque d'un temps d'accompagnement individualisé, notre fils n'ira à l'école qu'à mi temps. Charge à nous, parents, de nous organiser pour gérer les repas et le temps à domicile. Une perte de chance pour notre fils face à un système défaillant et non équitable » **témoigne la maman d'Arthur, 8 ans, de Sotteville-lès-Rouen**

Trop d'enfants sans solution de scolarisation, ou uniquement de « bouts » de scolarisation ou encore, des solutions inadaptées

« Abel est sur liste d'attente pour intégrer un IME. Mais on nous fait vite comprendre que c'est sans espoir car les listes sont longues... En parallèle, l'orientation en classe ULIS collège a été refusée deux fois par la MDPH. À ce jour, Abel est donc sans solution pour la rentrée 2023 » explique sa maman

Les chiffres officiels de « l'Ecole inclusive », c'est-à-dire le nombre d'enfants accueillis à « l'école ordinaire » ne disent pas si cette solution est adaptée à leurs besoins, ni le nombre d'heures qui leur sont accordées, et écartent totalement ceux dont la scolarisation dépend aujourd'hui des établissements spécialisés.

« Mon loulou est scolarisé 4h30 par semaine dont 3h avec AESH. Il y aussi 2h45 d'interventions SESSAD à l'école puis un suivi pédopsychiatre, une psychologue, une psychomotricienne » déplore la maman de Sasha

Et l'inclusion dans tout ça ?

Les enfants exclus de l'Ecole sont également privés d'avenir, isolés du reste de la société. Aller à l'école, c'est apprendre, c'est jouer, se sociabiliser, c'est construire une société inclusive et respectueuse de tous.

« Nous avons vécu des années de batailles, pour avoir une place en IME afin que Léo soit scolarisé. On m'avait dit que Léo ne pourrait jamais apprendre. Aujourd'hui, il met ses chaussures seul, prend un taxi pour aller à l'IME et suivre ses enseignements » raconte son papa

Quand les enfants ne vont plus à l'Ecole, quand ils sont exclus des temps périscolaires, de la cantine, des sorties, ce sont autant de pertes de chance pour l'enfant.

« La conductrice du bus s'est portée volontaire pour être l'accompagnante lors des cours de sport. Sans elle, Cassian n'aurait pas pu participer » explique sa maman

Le droit à l'éducation est pourtant un droit fondamental

La loi l'énonçait dès 2005 « le droit de tout élève en situation de handicap à accéder à l'éducation ».



En mai dernier, la Défenseure des droits pointait pourtant les obstacles dans l'accès aux droits des enfants qui persistent en France en 2023, et qui entravent l'intérêt suprême de l'Enfant, et rappelait qu'en 2021, « 20% des saisines du Défenseur des droits relatives aux droits de l'enfant concernaient des difficultés d'accès à l'éducation des enfants en situation de handicap ».

En 2023, la France a également été dénoncée par le comité des droits sociaux du Conseil de l'Europe, soulignant que « le droit à une éducation inclusive c'est le droit pour chaque enfant, quel que soit son handicap, à participer à l'école, de l'accepter en tenant compte de l'intérêt supérieur de l'enfant, ainsi que ses capacités et besoins éducatifs ». Alors, quand va-t-on ENFIN respecter les droits des enfants en situation de handicap ?

Pour les parents, le non-respect du droit à l'Education, c'est une nouvelle montagne à gravir

Difficultés pour trouver une solution à son enfant, se plier à des horaires imposés, poursuivre une activité professionnelle et s'occuper d'une fratrie devient un véritable parcours du combattant... Ils sont 871 parents, victimes collatérales, à avoir témoigné sur marentree.org depuis l'ouverture de la plateforme.

« En attente d'une place en IME depuis 2 ans. Mélissa est rentrée en 6ème en classe ordinaire avec une aide humaine mais uniquement le matin : un des parents ne peut donc pas travailler l'après-midi. C'est un sacrifice qui nous est imposé » **expliquent ses parents**

L'Unapei entend les mesures annoncées par le gouvernement lors de la CNH, mais attend désormais leur mise en œuvre effective

Parce qu'en 2023 il est grand temps que tous les élèves puissent développer leurs capacités grâce à un système éducatif qui prenne en compte leurs besoins dans leur globalité, des actions concrètes sont à mener pour apporter des solutions éducatives effectives, bienveillantes, individualisées et limitant les conséquences pour leurs familles.

- L'Unapei demande **un cap clair et adossé à une loi de programmation pluriannuelle** de solutions pour les élèves présentant des troubles du neurodéveloppement, en situation de polyhandicap ou de handicap psychique.
Encore aujourd'hui, de nombreux élèves en situation de handicap n'ont pas accès à la scolarisation et certains restent maintenus par défaut à l'école, en attente d'un accompagnement global en IME. Que deviendront ces élèves, notamment ceux qui ont besoin d'une intensité d'accompagnement importante et soutenue, avec des interventions pluridisciplinaires complexes ?
- **L'inscription INE (identifiant national de l'élève)** pour tous dans la base élève est une bonne nouvelle mais c'est une révolution de l'école qui doit être opérée. L'école inclusive doit permettre une réelle inclusion sociale, pas uniquement administrative.
- **La transformation des IME** en plateformes de services coordonnés.
La nécessité d'une réelle coopération entre le médico-social et l'Education nationale (100 projets IME pilotes dans l'école).
- **Des engagements concrets** en faveur de l'accessibilité réelle du système scolaire et de son caractère inclusif.
- Enfin, l'Unapei déplore le manque d'annonces pour faire face à la crise du secteur social et médico-social.



Plus d'informations et de témoignages sur www.marentree.org

Méthodologie Opinionway

“*opinionway*”

L'étude « Les Français et la scolarisation des enfants handicapés » réalisée pour Unapei, est destinée à comprendre et analyser l'acceptabilité et la connaissance des conditions de scolarité des enfants handicapés.

Cette étude a été réalisée auprès d'un échantillon de 1001 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus, constitué selon la méthode des quotas, au regard des critères de sexe, d'âge, de catégorie socioprofessionnelle, de catégorie d'agglomération et de région de résidence. Les interviews ont été réalisées par questionnaire autoadministré en ligne sur système CAWI (Computer Assisted Web Interview). Les interviews ont été réalisées les 26 et 27 juillet 2023.

A propos de l'Unapei

Mouvement citoyen de 900 000 personnes en situation de handicap, familles, amis, professionnels et bénévoles, l'Unapei œuvre, depuis 60 ans, pour que les personnes en situation de handicap intellectuel et cognitif (Troubles du Neuro-Développement dont notamment le Trouble du Développement Intellectuel et le Trouble du Spectre de l'Autisme), en situation de handicap psychique ou de polyhandicap accèdent aux mêmes droits que tous.

L'Unapei s'engage pour une société solidaire, ouverte à tous et respectueuse des différences et du libre-choix des personnes concernées. Son réseau de 350 associations membres innove sur tous les territoires et construit des solutions d'accompagnement évolutives et adaptées à chaque étape de la vie des personnes en situation de handicap pour agir contre l'isolement et l'exclusion sociale. Chaque année 15 000 enfants naissent avec un handicap intellectuel dont la moitié avec des déficiences sévères. <http://www.unapei.org/>

CONTACTS PRESSE

Agence Etycom – Aelya Noiret – a.noiret@etycom.fr - 06 52 03 13 47

Unapei – Louise Ravisé - l.ravise@unapei.org - 06 17 27 16 86